

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 803

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

JDDI FADMA

902380

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Lahdabi Rétine Age :

.....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

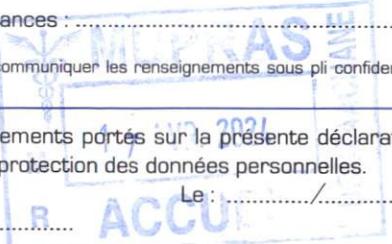
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/04/2024	Ca		G	<i>FE Abdi DARF Visite en Cardiologue le 14 Avril 2024 GSM : 0664 42 62 94</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE JANAFRE</i>	15/04/2024	526,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE DE L'UTTE 107 RDC Residence Salam Casablanca Ibn Rochd Casablanca Tel: 0522 600 406 / 0522 600 409</i>	15/04/2024	1447	150,000 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

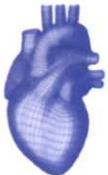
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553	
	B				
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
DATE DU DEVIS					DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Darif Abdellatif

Médecin spécialiste
en maladies Cardiovasculaires
et l'hypertension artérielle



الدكتور ضريف عبد اللطيف

طبيب اختصاصي
في أمراض القلب والشرايين
وارتفاع الضغط الدموي

Casablanca, le 15/04/2024

bagdadli Fatma

72/2
① Atenor 100

42 05

142' 3
② Dipropors

CC-1

20/2
③ Kordigre

75

6-10

④ ADD 800

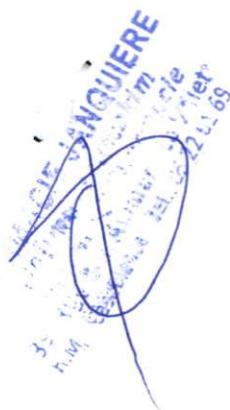
104

135' 24



605 M 6684

الدكتور ضريف عبد اللطيف
طبيب اختصاصي في أمراض القلب والشرايين وارتفاع الضغط الدموي
Dr. Darif Abdellatif
Medecin Spécialiste en Cardiologie et l'Hypertension Artérielle
Rés. Mawada Imm. - Accl. 9 Bd Ibn Tachfine Casablanca
Tél/Fax : 0522 62 62 94 - GSM : 0664 42 72 72



PPV:114DH30
PER:10/26
LOT:M3535



KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V:30DH70
6 118000 061847

LOT : 23E001
PER : 06/2025
KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V:30DH70
6 118000 061847

LOT : 24E003
PER : 05/2025
KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V:30DH70
6 118000 061847

PPV:114DH30
PER:10/26
LOT:M3535



PPV:114DH30
PER:10/26
LOT:M3535



LOT : 2660
PER : 03 - 27
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 2660
PER : 03 - 27
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 2660
PER : 03 - 27
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 2660
PER : 03 - 27
P.P.V : 17 DH 50

74,00

Dr Darif Abdellatif

Médecin spécialiste
en maladies Cardiovasculaires
et l'hypertension artérielle



الدكتور ضريف عبد اللطيف

طبيب اخصاصي
في أمراض القلب والشرايين
وارتفاع الضغط الدموي

Casablanca, le

15/04/2024

bagdad femme

BILAN

- Glycémie
- HBA1C
- Glycémie Post-prandiale
(2H après ingestion de 75g de glucose)
- Créatinine
- Urée
- Ac urique
- GOT/GPT
- Sérologie Hépatite B et C
- Cholestérol T, LDL, HDL
- TG
- NFS
- Ferritinémie
- CRP
- TSH
- PSA
- Vitamine D

LABORATOIRE LA VILLETTÉ
107 RDC Résidence salam boulevard
ibn Tachfine casablanca
Tel : 0522 600 406 / 0522 600 409

الدكتور ضريف عبد اللطيف
Dr Darif Abdellatif
طبيب اخصاصي في أمراض القلب والشرايين
Medecin Spécialiste en Cardiologue et l'Hypertension Artérielle
Rés. Mawada Imm. 8 Bd Ibn Tachfine Casablanca
Tél/Fax : 0522 62 62 94 - GSM : 0664 42 72 72



LABORATOIRE LAVILLETTA

D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

423, Bd Ibn Tachfine 1^{er} étage La villette Casablanca

Tel: 0522 60 04 06 / 04 09 – Fax: 05 22 60 04 09 – email : lavillettelab@gmail.com

CNSS : 4445591 IF : 15167174 PATENTE : 31490706

ICE : 000526665000051

Dr Dallal JEDDI

Directeur Biologiste Médical

Diplômé de l'Université de Médecine et Pharmacie de Rabat

Code INPE : 00062339

INPE : 0930/2339

Casablanca, le : 15/04/2024

FACTURE N° : 240002314

Nom et Prénom : Mme Fatna LAGDALI

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
PC	Prélèvement sang adulte	B17	B
B118	Glycémie	B30	B
B119	Hémoglobine glycosylée	B100	B

Total des B : 147

Montant total de la facture : 190.00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent quatre-vingt-dix dirhams s.

NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respectez les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès des organismes d'assurance).

LABORATOIRE LA VILLETTA
107 RDC Résidence salam boulevard
Ibn Tachfine casablanca
Tel 0522 600 406 / 0522 600 409



LABORATOIRE
La Villette

D'Analyses Médicales et Biologiques

Dr. Dallal JEDDI

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Hématologie clinique
Immunologie

Hormonologie - Oncologie
Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale
Spermiologie

CODE INPE

* 0 9 3 0 6 2 3 3 9 *

Date du prélèvement : 15/04/2024 à 08:13
Code patient : 140312-0005
Né(e) le : 01/01/1952 (72 ans)

Mme Fatna LAGDALI
Dossier N° : 240415-0006
Prescripteur : *



BIOCHIMIE SANGUINE

13/01/2024

Glycémie à jeun

(Hexokinase G6PD-H – Roche Diagnostics Cobas)

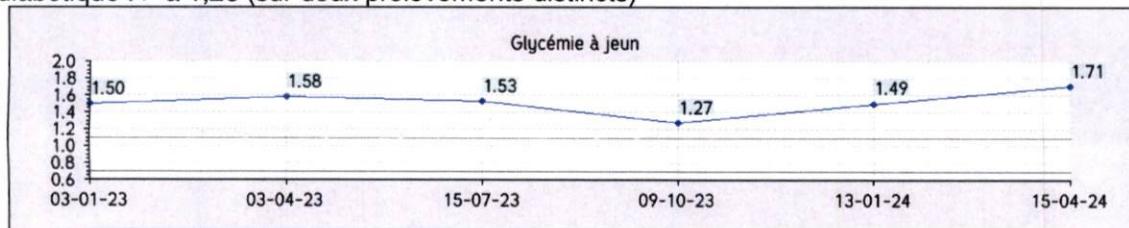
1,71 g/L
9,49 mmol/L

(0,70–1,10)
(3,89–6,11)

1,49

Consensus :

- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L
- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)



13/01/2024

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(Technique HPLC Tosoh Bioscience Gx)

6,6 %

(4,0–6,0)

6,6

Variant Hb

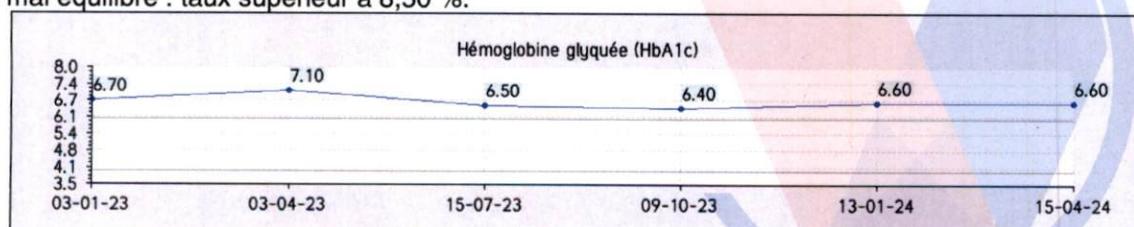
Absence de variant d'hémoglobine

Valeurs de référence :

Sujet normoglycémique : 4,00 à 6,00 % de l'hémoglobine totale.

Sujet diabétique équilibré : objectif ciblé autour de 6,50 %.

Diabète mal équilibré : taux supérieur à 8,50 %.



LABORATOIRE LA VILLETTÉ
107 RDC Résidence Salam, boulevard Ibn Tachefine Casablanca
Tél. 0522 600 406 / 0522 600 409



**LABORATOIRE
La Villette**

D'Analyses Médicales et Biologiques

Dr. Dallal JEDDI

240415-0006 – Mme Fatna LAGDALI

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Hématologie clinique
Immunologie

Hormonologie - Oncologie
Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale
Spermiologie

CODE INPE



Votre Laboratoire et Vous?

LES PIEGES DE L'HbA1c :

1– Les situations qui sur-estiment le dosage de l'HbA1c :

Hypertriglycéridémie, insuffisance rénale/hyperurémie (Hb carbamylée), déficit en fer (anémies), vitamine b12, folates, splénectomie, abus d'opiacés, d'alcool ou d'acide acétylsalicylique, hyperbilirubinémie, présence d'hémoglobine foetale HbF (thalassémie).

2– Les situations qui sous-estiment le dosage de l'HbA1c :

Vitamines C et E, maladie hépatique chronique, hémodialyse, hémolyse, transfusion sanguine, présence d'HbS et C (facilement dépistées grâce au dosage par HPLC), splénomégalie, médicaments : dapson, antiviraux, interféron, fer, EPO et grossesse.

Validé par :Dr Dallal JEDDI

